



FÉDÉRATION
RÉGIONALE
DES CHASSEURS
HAUTS-DE-FRANCE

Chasseur
en
Somme



CYN'AMÉNAGEMENTS

Aménager en faveur de la biodiversité

Financé par



CONTRAT DE BONNES PRATIQUES FAUNE SAUVAGE

ENTRE :

L'ADHÉRENT

N° Matricule/Réf. de territoire

NOM Prénom

Adresse

Code Postal

Commune

Mail

Tel

L'EXPLOITANT

NOM Prénom

N° SIRET

N° PACAGE

Adresse

Code Postal

Commune

Mail

Tel

ET LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA SOMME

Représentée par son président Yves BUTEL - 1 chemin de la voie du bois, CS43801, 80450 Lamotte-Brebière.

Contact : Aurélie THAUREAU - 03.22.22.12.21 / 06.02.00.72.49 / athaureau@fdc80.com

1. Objet du contrat

Ce contrat a pour objet l'amélioration du territoire via le non-broyage des infrastructures agro-écologiques, des bandes tampons et des parcelles de jachères pour favoriser la faune sauvage et plus largement la biodiversité en période sensible.

2. Engagements de l'Exploitant

L'Exploitant s'engage à :

- Ne réaliser aucune intervention mécanique de fauchage et/ou de broyage sur les parcelles engagées du 15/03 au 31/08* ;
- Maintenir les parcelles en bon état fonctionnel pendant la durée du contrat ;
- Au moment de la destruction des couverts, mettre en œuvre des mesures visant à réduire les risques pour la faune sauvage (détection de la faune par passage préalable de drone, utilisation d'une barre d'effarouchement, destruction de la parcelle de manière centrifuge...) ;
- **Fournir à la FDC une carte de localisation des parcelles concernées par ce contrat.**

* sauf en cas de nécessité justifiée (raison sanitaire, lutte contre une espèce envahissante), après information de la FDC et dans le respect de la réglementation

